



ARTIS ACRYSOL



*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

Définition :

Colle pâte prête à l'emploi à base de résines acryliques en phase aqueuse.

Domaine d'utilisation :

Pour la pose de revêtements de sols textiles, plastiques en dalles ou en lés.

S'applique pour coller :

- PVC multi-couches (dalles ou lés), PVC sur liège, Vinyles Expansés Reliefs (VER),
- Dalles semi-flexibles, moquette sur mousse ou Action Bac.

S'applique sur :

- bétons surfacés à parement soigné, chapes base ciment, chapes anhydrites, anciens carrelages, anciens parquets ou anciennes dalles semi-flexibles soigneusement lissés, panneaux de particules, convient sur sols chauffants et PRE.

Avantages :

- Piégeant élevé.
- Polyvalente : un seul produit pour les poses des PVC, moquettes, fibres naturelles et dalles semi-flexibles.
- Totalement sans solvant
- Faible émission de COV (Composés Organiques Volatiles)
- Confort à l'application, idéale pour l'utilisateur
- Film de colle très résistant, cohésion élevée.
- Résiste aux sièges à roulettes.
- Convient sur sol chauffant et plancher rayonnant électrique.

Caractéristiques techniques :

- Temps de gommage : 10 min environ
- Temps ouvert : 50 min environ (voir précautions d'emploi)
- Ouverture au trafic : 18 heures environ (voir précautions d'emploi)
- Prise définitive : environ 48 heures
- Couleur ivoire
- Consommation : 250 à 400 g/m²

**Données pour 23° C, 55% HR, sur supports normalement absorbants. Les critères de temps de gommage et de temps ouvert dépendent de la température, de l'hygrométrie ambiante, de la porosité du support, de la rugosité des matériaux et de la quantité de colle déposée.*

Préparation des supports :

Les supports doivent être conformes au D.T.U. en vigueur : durs, sains, solides, secs, propres, exempts de graisse, de cire ou tout autre produit pouvant altérer l'accrochage, plans.

Sur support neuf : préparer avec un enduit de lissage

Rénovation : après dépose d'un ancien revêtement, préparer le sol par la mise en oeuvre d'un primaire, d'un ragréage et d'un enduit de lissage.

Préparation du produit :

Colle prête à l'emploi

Homogénéiser la colle avant emploi.

Mise en oeuvre :

Appliquer régulièrement sur le support en simple encollage à l'aide d'une spatule crantée ou d'un rouleau :

Revêtements à envers lisses	Revêtements à envers non lisses	Revêtements dont l'envers comporte un relief important
Spatule n°1-A2 : dépose 250-300 g/m ² environ.	Spatule n° 2-B1 : dépose 300-350 g/m ² environ.	Spatule n° 3-B2 : dépose 350-400 g/m ² environ.

Après la mise en place du revêtement, maroufler soigneusement toute la surface avec un rouleau lourd pour bien écraser les sillons de colle. Joints et arasements doivent être réalisés conformément aux notices de pose du fabricant et aux règles de l'art. La soudure des joints (PVC) s'effectuera 24 heures après la pose.

Précaution d'emploi :

Appliquer en conditions ambiantes favorables (température comprise entre +10°C et +25°C, et taux d'hygrométrie inférieur à 55%HR). Lors d'une pose sur sols chauffants, ceux-ci doivent être conformes au DTU en vigueur.

Respecter le délai de séchage du support.

Bien refermer les récipients après emploi.

Nettoyage des outils à l'eau.

EUH208 Contient MÉLANGE DE: 5-CHLORO- 2-METHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE [NO.CE 247-500-7]; 2-METHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE [NO. CE 220-239-6] (3:1).

Peut produire une réaction allergique.

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Tenir hors de portée des enfants.

Lire l'étiquette avant utilisation.

Éviter le rejet dans l'environnement.

Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

Stockage et conservation :

1 an à partir de la date de fabrication, en emballage d'origine, fermé, à l'abri de l'humidité et du gel.

Conditionnement :

Existe en seau de 20 kg